

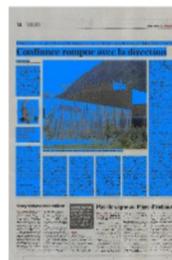


L'Hôpital valdo-valaisan Riviera-Chablais de Rennaz est en proie à de très grosses difficultés financières

Confiance rompue avec la direction

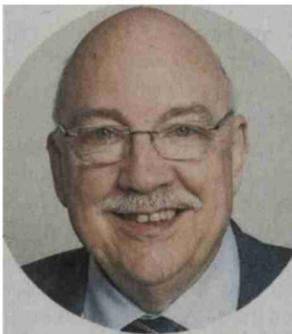


L'hôpital Riviera-Chablais affronte de graves difficultés financières. Vaud et Valais ont ordonné un audit. Keystone



« RAPHAËL BESSON

Gouvernance » Les critiques et la déception s'accroissent à propos de l'Hôpital Vaud-Valais de Rennaz (HRC), qui vient d'annoncer de grosses difficultés financières. Le député Philippe Vuillemin (plr), responsable côté vaudois de la Commission interparlementaire de contrôle, estime qu'il faudra à terme «changer d'équipe» de direction. A droite, certains évoquent une commission d'enquête parlementaire (CEP), ce qui est jugé prématuré à gauche.



«Le moment venu, il faudra changer d'équipage»

Philippe Vuillemin

«Déçu et fâché»: le député Vuillemin, lui-même médecin, ne cache pas ses sentiments, à l'issue jeudi soir à Sion de la longue réunion de la Commission interparlementaire de contrôle de l'Hôpital Riviera-Chablais, sis à Rennaz (VD). Les élus des deux cantons ont écouté et interrogé principalement le directeur de l'hôpital Pascal Rubin, le président du conseil d'établissement Marc-Etienne Diserens et les deux conseillères d'Etat chargées de la santé, la Vaudoise Rebecca Ruiz et la Valaisanne Esther Waeber-Kalbermatten.

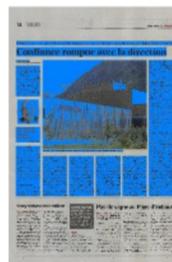
Une manipulation

«La confiance (envers la direction) est ébréchée», affirme Philippe Vuillemin. Connu pour son franc-parler, il rappelle que la dernière séance de la commission remonte au 13 janvier et que rien d'aussi grave n'est apparu à ce moment-là. Pour mémoire, le 29 avril dernier, les cantons ont annoncé que l'HRC était confronté à une situation financière «très délicate» avec un important problème de liquidités. L'exercice

2019 se révèle «largement déficitaire» (près de 18 millions de francs). Pour assurer les salaires, les deux gouvernements octroient une garantie temporaire de 80 millions de francs et demandent un audit.

Ce qui fait à l'évidence mal au député et médecin Vuillemin, c'est qu'il est convaincu de la nécessité de l'HRC, décrié par certains. «L'hôpital de Rennaz est d'une utilité évidente, les gens travaillent très bien. Sans compter les efforts sans relâche durant la crise Covid-19», gronde l'élu. La commission attend donc avec «impatience» l'audit prévu pour fin août. Mais la révélation de ces difficultés laisse un mauvais arrière-goût. Cette commission est chargée de contrôler et elle a le sentiment d'avoir été «manipulée, qu'on l'a renseignée par omission». «Le moment venu, il faudra changer d'équipage», lance le responsable qui dit parler à titre personnel, mais en accord avec son homologue valaisan Olivier Turin.

Son propos dépasse d'ailleurs les personnes elles-mêmes: il y a eu la phase de construction de



l'hôpital, «ce qui n'est pas rien», et aujourd'hui, il y a celle de l'exploitation de l'établissement, «et ça doit être mené par une autre équipe». Questionné sur l'éventualité d'une commission d'enquête parlementaire (CEP), Philippe Vuillemin juge «qu'on n'en est pas là, chaque chose en son temps». Pourtant, à droite, on brandit déjà l'épouvantail. «La question d'une CEP se pose clairement vu les montants engagés», écrit le PLR, en attaquant indirectement le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) géré à l'époque par Pierre-Yves Maillard et aujourd'hui par Rebecca Ruiz, tous deux socialistes. L'UDC se retrouve sur la même longueur d'onde, d'aucuns affirmant même avoir été «extrêmement inquiets» au sujet de l'HRC depuis longtemps. Un autre député, centriste, relève pour sa part que la situation était décrite comme «pas bonne, mais pas comme dramatique».

Commission d'enquête?

A gauche, demander une CEP est considéré comme «prématuré». Autant les Verts que les socialistes estiment qu'il faut assurer les salaires, puis attendre l'audit. La cheffe du groupe socialiste Valérie Induni relève au passage que le modèle de Rennaz (un établissement autonome de droit public) est celui que la droite veut imposer au CHUV. Estimé à 353 millions, le coût final de l'hôpital intercantonal devrait atteindre 440 millions de francs.

La séance de rentrée du Grand Conseil mardi prochain sera marquée d'emblée par cette affaire. Les députés devront se prononcer sur l'exposé des motifs et projet de décret (EMPD)

autorisant le Conseil d'Etat à accorder une garantie temporaire de 60 millions pour les emprunts bancaires en faveur de l'HRC. L'issue du vote ne fait guère de doutes vu les enjeux sanitaires. La Commission des finances du parlement (COFIN) a préavisé favorablement l'EMPD. Mais là aussi, «la confiance est fortement affectée». Elle rappelle qu'elle a auditionné en octobre 2019 une délégation du DSAS accompagnée de représentants du conseil d'établissement. Les informations fournies avaient été considérées comme «relativement rassurantes».

Coupe dans les salaires

Comme explications aux difficultés, la direction de l'HRC met en exergue le déménagement retardé de quatre mois à Rennaz et ses conséquences sur les charges et revenus ainsi que des recettes hospitalières «nettement en deçà des attentes». Des mesures ont été annoncées: une réorganisation de la direction financière, des diminutions de charges parmi lesquelles une baisse de 2,5% de la masse salariale (2 millions cette année, 3,9 millions en 2021).

Les syndicats ont déjà réagi. Ils veulent être reçus par les deux conseillères d'Etat. Un début de dialogue avec la direction a mis en évidence «des dysfonctionnements persistants» après le déménagement. La révélation de la gravité de la situation financière fait l'effet «d'une douche froide». Si les propos des responsables se veulent rassurants (pas de licenciements), les syndicats soulignent, eux aussi, que «la confiance entre une immense partie du personnel et la direction n'existe plus». »